



## DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 13 juillet 2017

### Parution du Baromètre du tourisme à vélo en France, édition 2017

L'édition 2017 du Baromètre du tourisme à vélo en France vient de paraître. Le vélo est une filière économique en plein essor, tant d'un point de vue industriel que touristique. **En 2016, le tourisme à vélo représentait 9 millions de séjours**, au cours desquels les Français ont pratiqué le vélo ou le VTT en France. Le développement de ce secteur correspond à une évolution profonde des pratiques vers plus de bien-être, d'attention portée à l'environnement, aux choix de consommation et au partage.

Cette deuxième édition démontre que le tourisme à vélo est en pleine croissance en France, qu'il s'agisse d'une pratique touristique, de loisirs ou utilitaire. Cette dynamique s'appuie non seulement sur un réseau cyclable hautement qualitatif qui continue à se densifier, mais aussi sur une offre de services, tant publique que privée, qui se caractérise par une forte innovation. Cette nouvelle édition permet en particulier de faire un focus sur les retombées économiques des événements liés au vélo, pour partie dans le cadre du Tour de France et pour partie à travers une offre diversifiée d'événements qui se multiplient sur le territoire national.

L'observation du tourisme à vélo a vocation à poursuivre sa structuration nationale, à travers **des indicateurs permettant de mesurer les évolutions** :

- de l'offre d'itinéraires touristiques cyclables ;
- de l'offre de services complémentaires ;
- de la demande et de la fréquentation ;
- de l'impact économique, sociétal et environnemental du vélo.

La Direction générale des entreprises (DGE), qui préside et anime le Comité national du tourisme à vélo, se félicite de la parution de ce document de synthèse visant à souligner l'impact du tourisme à vélo à l'échelle nationale, et à sensibiliser les acteurs économiques à l'intérêt d'investir dans cette filière porteuse d'avenir.

[Accéder au Baromètre du tourisme à vélo en France](#), édition 2017.

Ce Baromètre a été réalisé en partenariat avec :





*Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.*

**Contacts Presse** : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58